



## Les métiers de la création et de la culture dans la Stratégie UE2020

**Conférence au CESE 14 octobre 2013**  
Bâtiment Jacques Delors, 99 rue Belliard, 1040 Bruxelles  
6e étage, Salle JDE 62  
Programme prévisionnel (traduction simultanée FR-EN)

### ■ MATINÉE

#### 9h30 : Accueil

#### 10h – 10h30 : Mots d'accueil et introduction

- Hilde van LAERE, Commission des mutations industrielles, CESE
- Rachid MADRANE, Ministre de la Culture et de l'Action sociale de la COCOF
- Julek JUROWICZ, Directeur de SMartEu
- Denis STOKKINK, Président du Think Tank européen Pour la Solidarité

#### 10h30-11h45 : **Table ronde n°1** :

**Les métiers de la création et la culture, un enjeu européen – Qu'apporte la culture à la Stratégie Europe 2020 ?** - Dans cette table ronde, nous discuterons du rôle et de la place de la culture dans les trois axes de la Stratégie Europe 2020, et tout particulièrement en ce qui concerne les enjeux économiques et sociaux européens.

Modérateur : **Simon MUNDY**, Président de SMartUK

- **Luca BERGAMO**, Secrétaire général de Culture Action Europe – Le rôle de la culture dans la société
- **Tsveta ANDREEVA**, Chargée de projet pour la European Culture Foundation - Historique de la reconnaissance et du rôle de la culture dans les politiques européennes
- **Alexandra KALOGIROU**, Détachée à la Commission européenne à la DG EAC dans l'unité de la politique de la culture et du dialogue interculturel – La culture dans la Stratégie Europe 2020

### **11h45-13h : Table ronde n°2 :**

**Culture et entrepreneuriat social – Qu’apporte le modèle d’entreprise sociale à la culture?** - La culture et l’entrepreneuriat social sont liés, même si les deux milieux ont beaucoup évolué en parallèle. Cette table ronde analysera les apports que le modèle d’entrepreneuriat social (au cœur des politiques européennes actuelles depuis l’Initiative pour l’entrepreneuriat social) peut apporter à la culture et les rapprochements possibles entre entrepreneuriat social et métiers de la création.

Modérateur : **Sandrino GRACEFFA**, Président Directeur Général d’InitiativesETcité et Président de SMartFr

- **Emmanuel VALLENS**, Coordonnateur des politiques, responsable de l’entrepreneuriat social à la DG Marché Intérieur et Services (Politique du marché unique, Relations avec le Conseil) – Le contexte européen de l’entrepreneuriat social
- **Lotta LEKVALL**, Directrice générale de Nätverkstan – L’entrepreneuriat dans le secteur de la créativité
- **Sybille MERTENS**, Chargée de cours HEC-ULg, Titulaire de la Chaire Cera « Social Entrepreneurship » et **Rocio NOGALES**, Directrice générale du réseau EMES – Les apports du modèle des entreprises sociales

### **13h-14h : Walking Lunch (Atrium 6)**

## ■ APRÈS-MIDI

### **14h-16h : Table ronde n°3 :**

**Les conditions du travail au projet et des métiers de la création** - Cette dernière table ronde abordera les conditions du travail au projet à travers quatre axes thématiques en lien avec les politiques européennes : Caractérisation du travail au projet – Protection sociale – Équité dans la distribution des richesses – Modèles économiques et financiers alternatifs

Modérateur : **Jean LAPEYRE**, Syndex

- **Gaëtan VANDEPLAS**, Délégué CGSP – Secteur Culture, et Responsable en stratégies et développement culturel
- **Pascal GIELEN**, Directeur du « Research Centre Arts in Society », Université de Groningen
- **Lluis BONET**, Directeur du Programme de Gestion Culturel, Université de Barcelone

### **16h-16h30 : Conclusions et perspectives**

- **Suzanne CAPIAU**, Avocate au barreau de Bruxelles et maître de conférence

La participation est gratuite !

[Pour vous inscrire, cliquez ici](#)

Pour plus d’informations contactez [ris@smartbe.be](mailto:ris@smartbe.be) ou [elise.dubetz@pourolsolidarite.eu](mailto:elise.dubetz@pourolsolidarite.eu)



## Note de contextualisation

---

Se pencher sur les secteurs de la culture et de la création est inspirant à plusieurs points de vue. Avant tout, ils ont contribué en 2008 pour environ 2.6% au PIB de l'UE et employé quelques 3.1% de la main-d'œuvre européenne. La culture est donc un secteur primordial pour l'Union européenne, qui s'insère particulièrement bien dans la Stratégie Europe 2020, même si elle n'y figure pas textuellement.

Elle paraît ainsi comme une actrice majeure d'une « croissance intelligente », et d'une économie de la connaissance vers laquelle l'UE souhaite tendre : les artistes ont une aptitude à penser différemment et sont donc force d'innovations dans le domaine de la culture elle-même mais également des innovations technologiques, de la recherche ou de l'éducation.

Acteurs d'une reprise économique et d'innovations technologiques, les métiers de la création paraissent aussi comme porteurs d'innovations et de cohésion sociale, d'une « croissance inclusive ». Les artistes et professionnels de la création sont en effet des opérateurs artistiques qui, grâce à leur activité créative, créent du lien social.

Comme le résume Culture Action Europe, association défendant le rôle des arts et de la culture dans le développement du projet européen, **la culture est un enjeu transversal européen** : « la culture est étroitement liée à une série d'autres domaines politiques et à presque tous les aspects *de la vie des sociétés contemporaines : l'industrie, les médias et les nouvelles technologies, le tourisme et les loisirs, l'urbanisme, le développement régional, l'éducation et la formation. (...) le secteur culturel génère de l'emploi et [qu'] il contribue à la cohésion sociale, à l'innovation, au développement durable ainsi qu'à une série d'autres objectifs communs de l'UE* ».

De plus, se pencher sur le secteur de la créativité c'est se pencher sur un secteur qui concentre plusieurs des défis majeurs auxquels font face d'autres secteurs économiques et plus généralement l'Union européenne.

Comme les acteurs de l'économie sociale, les professionnels de la créativité doivent trouver des modèles économiques et des formes d'entrepreneuriat adaptés, qui prennent en compte tant les activités qui ressortent de l'économie de marché que du non-marchand. Les professionnels de la créativité connaissent également des défis liés au développement des emplois atypiques tels des revenus bas et irréguliers, une protection sociale peu adaptée et un accès difficile à la formation tout au long de la vie. Ces problématiques touchent aussi (à des degrés différents) tant les personnes qui vivent d'emplois atypiques travaillant à l'heure (dans les services d'aide aux personnes, les industries manufacturières...) ou au projet (les contractuels universitaires, les informaticiens...) que les petits indépendants.



## **Nous vous invitons à approfondir ces propos au travers des trois tables rondes suivantes :**

### **1 | Les métiers de la création et la culture, un enjeu européen ?**

La reconnaissance et du rôle et de la place de la culture dans la société et dans les politiques européennes a évolué. Mais comment et depuis quand la culture et les métiers de la création sont-ils reconnus au sein de l'Union européenne ? Qu'est-ce que cela implique tant au niveau politique pour l'Union européenne que pour les acteurs de terrain ? Cette reconnaissance et les politiques qui en découlent vont-elles permettre au secteur de fleurir économiquement et socialement ? Qu'apporte plus précisément la culture à la société en général et à la Stratégie Europe 2020 plus particulièrement ? Ces politiques s'accompagnent-elles des outils et programmes adaptés ? La première table ronde de cette conférence répondra à ces questions et soulignera les parallèles entre culture et défis européens.

### **2 | Culture et entrepreneuriat social**

La culture et l'entrepreneuriat social sont liés, même si les deux milieux ont beaucoup évolué en parallèle. En effet, une grande majorité des professionnels des métiers de la création se sont structurés en association ou coopératives et travaillent en respectant les principes de l'économie sociale : une production à finalité sociale et collective, avec une importance toute particulière pour la valorisation de l'individu et pour des principes d'échanges, de mutualisation des ressources, etc. De plus, outre les principes d'inclusion sociale de la culture, de nombreux artistes veillent à travailler avec des acteurs locaux et à développer de synergies avec ceux-ci.

La deuxième table ronde dessinera les liens entre culture et économie sociale et analysera les apports que le modèle d'entrepreneuriat social peut apporter à la culture et les rapprochements possibles entre entrepreneuriat social et métiers de la création. Cette question est en effet primordiale pour les acteurs de la culture en Europe depuis que l'UE a lancé en 2011 son Initiative pour l'entrepreneuriat social et toutes les mesures qui en découlent depuis. En quoi les artistes sont-ils des entrepreneurs sociaux ? Comment peuvent-ils s'inscrire dans les politiques européennes et en bénéficier ? Autant de questions sur lesquelles nous nous attarderons dans cette partie de la journée.

### **3 | Les conditions du travail au projet et des métiers de la création**

Le secteur de la création est caractérisé par une prédominance de formes d'emplois atypiques. Les carrières s'y développent par projet ce qui a d'énormes implications en termes de revenus, de développement de compétences, d'organisation du travail et de statuts sociaux endossés. Ces spécificités rencontrent d'autres problématiques plus large telles les questions d'entrepreneuriat, de financement et de protection sociale adaptée pour les personnes qui travaillent par contrats de courte durée.

Ces questions rejoignent toutes des préoccupations au cœur des politiques européennes, mais qui sont menées par différentes DG et différentes politiques. Dans cette table ronde nous tenterons tout d'abord de dessiner les spécificités des métiers de la création, pour ensuite illustrer les enjeux communs à d'autres secteurs. Nous nous poserons les questions suivantes : quelles solutions s'offrent aux professionnels de la créativité pour sécuriser leurs parcours professionnels ? Quels financements alternatifs pour le secteur artistique ? Faut-il repenser un système de protection sociale pour les travailleurs atypiques ?